



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 9 avril 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 9 avril à 19 h 30 à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Kim Verdant-Dumouchel, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2018-04-426

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 9 avril 2018.

Il est proposé par le conseiller François Perrault,  
appuyé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2018 tel que modifié, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GREFFE**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal du 12 mars 2018
  - 3.2 Dépôt de la correspondance
  - 3.3 Calendrier de conservation
  - 3.4 Mandat – Avocats à la Cour municipale – Rancourt Legault Joncas S.E.N.C.
4. **RESSOURCES HUMAINES**
  - 4.1 Ratification du mouvement de personnel – mars 2018
  - 4.2 Révision de la politique de frais de déplacement, de repas, de représentation et de téléphone cellulaire
  - 4.3 Attribution de poste – préposé de glace / manœuvre (CSS d'octobre à mi-avril et Services urbains de mi-avril à septembre)
  - 4.4 Attribution de poste – préposé de glace / manœuvre
5. **FINANCES**
  - 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – mars 2018
  - 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – mars 2018
  - 5.3 Autorisation – emprunt temporaire pour le règlement 160-2017
  - 5.4 Dépôt du rapport financier vérifié pour l'année 2017
6. **SÉCURITÉ INCENDIE**
  - 6.1 Démission – pompier volontaire 22-0061
  - 6.2 Approbation – rapports annuels 2016 et 2017 - Schéma de couverture de risques
  - 6.3 Embauche – préventionniste temporaire



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### 7. SERVICES URBAINS

- 7.1 Approbation du bon de commande TP-000368 et autorisation de paiement – Robert Daoust & Fils inc.
- 7.2 Approbation du bon de commande TP-000367 et autorisation de paiement – Agritex St-Polycarpe
- 7.3 Modification - Résolutions 2017-08-235 et 2017-10-274 – Achat à même le fonds de roulement
- 7.4 Approbation de l'ordre de changement numéro 12 – Amec Foster Wheeler – Traitement de l'eau potable et des eaux usées
- 7.5 Approbation des bons de commande TP-000380 et TP-000381 et autorisation de paiement – Trafic Innovation inc.
- 7.6 Approbation de bon de commande TP-000379 et autorisation de paiement - Solmatech
- 7.7 Appel d'offres 2018-002-TP – Acquisition d'une tondeuse frontale
- 7.8 Appel d'offres 2018-001-TP – Préparation des plans et devis, surveillance des travaux – Rue Legault

### 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- 8.1 Approbation du bon de commande URB-000032 et autorisation de paiement – Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc.

### 9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 9.1 Demande d'aide financière – Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe
- 9.2 Représentant désigné pour le Réseau Biblio
- 9.3 Demandes d'aide financière
- 9.4 Demande de subvention – Programme d'aide financière pour la Fête nationale
- 9.5 Demande de subvention - Fonds « en Montérégie, on bouge »
- 9.6 Demande de subvention - Semaine de l'arbre et des forêts
- 9.7 Demande d'aide financière de l'Association du hockey mineur de Soulanges

### 10. RÈGLEMENTS

- 10.1. Avis de motion, présentation et adoption du premier projet de règlement – Règlement 114-2012-03 modifiant le Règlement 114-2012
- 10.2 Avis de motion et présentation de projet de règlement – Règlement sur la gestion contractuelle

### 11. AFFAIRES DIVERSES

- 11.1 Demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

### 12. PAROLE AUX CONSEILLERS

### 13. PAROLE AU MAIRE

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

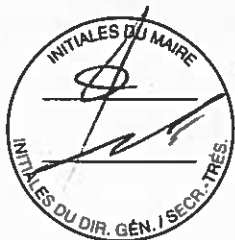
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-427

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2018**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais  
ET RÉSOLU



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
1 <sup>er</sup> mars 2018	Mutuelle des municipalités du Québec	Assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire	Bernard Deschamps, président directeur général
5 mars 2018	Table des préfets et élus de la Couronne Sud	Colloque des élus municipaux du 1 <sup>er</sup> juin 2018	Jacques Ladouceur, président
14 mars 2018	Ralliement contre la pollution radioactive	Accusé réception – résolution d'appui – opposition à Chalk River	Lucie Massé, co-coordonnatrice
21 mars 2018	DEV Vaudreuil-Soulanges	Convocation – assemblée générale spéciale de DEV Vaudreuil-Soulanges	Sophie Noël, adjointe à la direction

2018-04-428

### CALENDRIER DE CONSERVATION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4<sup>o</sup> à 7<sup>o</sup> de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe est un organisme public visé au paragraphe 4<sup>o</sup> de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe désire utiliser le système Gestion de l'application de la *Loi sur les archives* (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

ATTENDU que le règlement de délégation de pouvoirs de la Municipalité de Saint-Polycarpe ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Éric Lachapelle à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2018-04-429

N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**MANDAT – AVOCATS À LA COUR MUNICIPALE – RANCOURT LEGAULT JONCAS S.E.N.C.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit retenir les services d'avocats afin de la représenter à la Cour municipale régionale;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. à titre de procureurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Cour municipale régionale à compter de l'adoption de la présente résolution jusqu'au 31 décembre 2018;

D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. un montant maximal de 10 000 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-120-00-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-430

**RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – MARS 2018**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de mars 2018;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-431

**RÉVISION DE LA POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE REPRÉSENTATION ET DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté une politique relative aux frais de déplacement et de représentation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la résolution 2017-01-031;

CONSIDÉRANT que la politique a fait l'objet d'une révision;

il proposé par le conseiller François Perreault;  
appuyé par le conseiller Normand Vincent  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la politique de frais de déplacement, de repas, de représentation et de téléphone cellulaire révisée.

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-432

**ATTRIBUTION DE POSTE – PRÉPOSÉ DE GLACE / MANŒUVRE (CSS D'OCTOBRE À MI-AVRIL ET SERVICES URBAINS DE MI-AVRIL À SEPTEMBRE)**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de préposé de glace / manœuvre au sein des directions des Services urbains et du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à l'employé 32-0016, déjà employé au sein de la Municipalité à titre d'occasionnel;



N° de résolution  
ou annotation

2018-04-433



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il proposé par le conseiller François Perreault;  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
**ET RÉSOLU**

D'ATTRIBUER le poste de préposé glace / manœuvre au sein des directions des Services urbains et du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à l'employé 32-0016;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 2, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **ATTRIBUTION DE POSTE – PRÉPOSÉ DE GLACE / MANŒUVRE OCCASIONNEL**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de préposé de glace / manœuvre occasionnel au sein de la direction du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à l'employé 71-0013, déjà employé au sein de la Municipalité à titre d'occasionnel;

il proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
**ET RÉSOLU**

D'ATTRIBUER le poste de préposé glace / manœuvre occasionnel au sein de la direction du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à l'employé 71-0013, le tout devenant effectif à compter de septembre 2018;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 4, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2018-04-434

### **APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - MARS 2018**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2018-04 et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2018 déposées lors de la présente séance;

il proposé par le conseiller Roger Bourbonnais;  
appuyé par le conseiller Normand Vincent  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2018-04 et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2018-04 totalisant un montant de 341 738,12 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	159 814,57 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	24 675,17 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	78 343,39 \$
Salaires nets	78 904,99 \$
<b>TOTAL</b>	<b>341 738,12 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



2018-04-435

N° de résolution  
ou annotation

2018-04-436

2018-04-437



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### **APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – MARS 2018**

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 140,33 \$ pour le mois de mars 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de mars 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 140,33 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **AUTORISATION – EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT 160- 2017**

CONSIDÉRANT QUE le 19 mars 2018, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le *Règlement d'emprunt numéro 160-2017* pour une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 828 984 \$ pour la construction, la réfection, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 1093 du *Code municipal*, lesquelles permettent au conseil municipal de décréter par résolution des emprunts temporaires dans l'attente du financement permanent pour un règlement d'emprunt autorisé;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'EMPRUNTER temporairement, au fur et à mesure de ses besoins, une somme n'excédant pas 1 828 984 \$ auprès de Caisse Desjardins de Soulanges;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à faire le nécessaire afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant de la Municipalité a fait rapport au conseil municipal conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme la réception des documents et y donne le suivi exigé par la loi;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2017, tel que présenté, dont « l'État de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales / exercice terminé le 31 décembre 2017 » démontrant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 720 227 \$ (ligne 27 de la page S17);



N° de résolution  
ou annotation

2018-04-438



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE DÉPOSER le rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers, préparé par la firme Goudreau Poirier et signé en date du 3 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE 22-0061

CONSIDÉRANT QUE l'employé 22-0061 a remis le 12 mars dernier sa démission à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employé 22-0061 à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Saint-Polycarpe, effective à compter du 12 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-439

#### APPROBATION – RAPPORTS ANNUELS 2016 ET 2017 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, dans les trois mois de la fin de son année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année :

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 26 mai 2010 et que les rapports annuels 2016 et 2017 ont été préparés par Michel Bélanger, directeur :

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu copie des rapports annuels 2016 et 2017 et ont pris connaissance de leur contenu;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les rapports annuels 2016 et 2017 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

D'AUTORISER la transmission des rapports annuels 2016 et 2017 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-440

#### EMBAUCHE D'UNE PRÉVENTIONNISTE TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT que l'employée 22-06 sera en congé de maternité à compter de la mi-juin et ne sera de retour qu'à compter du mois de juin 2019 ;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

DE RETENIR la candidature de madame Caroline Rabeau pour le poste de préventionniste temporaire d'une durée de plus ou moins une année, et ce, à compter d'avril 2018;



N° de résolution  
ou annotation  
**2018-04-441**



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE FIXER le salaire de cette employée à un taux de 20\$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-000368 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ROBERT DAOUST & FILS INC.**

CONSIDÉRANT le bon de commande numéro TP-000368 relatif à l'entreprise Robert Daoust & Fils inc. pour la collecte des résidus alimentaires dans l'ensemble de la Municipalité de Saint-Polycarpe vers le centre de traitement situé à Lachute pour la période d'octobre à décembre 2018 au montant total de 11 210,06 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de collecte de déchets domestiques de la Municipalité de Saint-Polycarpe vient à échéance en décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE les deux contrats de collecte (résidus alimentaires et déchets) seront regroupés en un seul contrat à compter de janvier 2019;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000368;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Robert Daoust & Fils inc. un montant de 11 210,06 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-452-30-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2018-04-442**

### **APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-000367 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – AGRITEX ST-POLYCARPE**

CONDISÉRANT le bon de commande numéro TP-000367 relatif à l'entreprise Agritex St-Polycarpe pour l'achat d'un équipement appelé « triplex » devant servir à la tonte du gazon de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000367;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Agritex St-Polycarpe un montant maximal de 15 607,86 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 15 607,86 \$ taxes incluses, lequel est remboursable sur cinq ans jusqu'à paiement complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2018-04-443**

### **MODIFICATION - RÉSOLUTION 2017-08-235 ET 2017-10-274 – ACHAT À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution 2017-08-235 pour l'acquisition de véhicules Chevrolet Volt et Chevrolet Silverado de GMC Ile-Perrot;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-10-274 pour l'acquisition d'une lame à trottoir de l'Entreprise Sud-Ouest (9015-9888 Québec Inc.);

CONSIDÉRANT que ces dépenses ont été autorisées et payées à même le fonds de roulement;





N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller François Lalonde  
**ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le remboursement de ces dépenses à même le fonds de roulement sur une période de cinq ans jusqu'à paiement complet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2018-04-444**

**APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 12 – AMEC FOSTER WHEELER – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu intervention de nettoyage de flottes dans une station de pompage le 14 février dernier dans le cadre de l'opération des installations de traitement des eaux potables et usées;

CONSIDÉRANT que l'exécution de cette intervention a été approuvée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 12 d'Amec Foster Wheeler pour un montant total de 212,47 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 12 ainsi qu'à payer l'entreprise Amec Foster Wheeler un montant de 212,47 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2018-04-445**

**APPROBATION DES BONS DE COMMANDE TP-000380 ET TP-000381 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAFIC INNOVATION INC.**

CONDISÉRANT les bons de commande numéros TP-000380 et TP-000381 relatifs à l'entreprise Trafic Innovation inc. pour l'achat de matériel de sécurité routière au montant total de 13 221,44 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller Normand Vincent  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER les bons de commande numéros TP-000380 et TP-000381;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Trafic Innovation inc. un montant maximal de 13 221,44 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**2018-04-446**

**APPROBATION DU BON DE COMMANDE TP-000379 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – SOLMATEC INC.**

CONDISÉRANT le bon de commande numéro TP-000379 relatif à l'entreprise Solmatech inc. pour la réalisation d'une étude pédologique relativement au projet de la rue Legault au montant total de 11 440,01 \$, taxes incluses;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
**ET RÉSOLU**



N° de résolution  
ou annulation

2018-04-447



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE RATIFIER le bon de commande numéro TP-000379;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Solmatech inc. un montant maximal de 11 440,01 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### APPEL D'OFFRES 2018-002-TP – ACQUISITION D'UNE TONDEUSE FRONTALE

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres 2018-002-TP pour l'acquisition d'une tondeuse frontale, deux soumissions ont été déposées, soit l'une de Kubota Montréal et l'autre de Groupe Agritex inc.;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions ont fait l'objet d'une analyse de conformité et qu'après étude, la soumission de Kubota Montréal n'est pas conforme;

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise Groupe Agritex inc. est la suivante :

Tondeuse :	43 727,00 \$
Garantie 48 mois (complète) :	2 776,00 \$
Balai rotatif :	5 299,00 \$
Sous-total :	51 802,00 \$
TPS (5%) :	2 590,10 \$
TVQ (9,975%) :	5 167,25 \$
Total :	59 559,35 \$

CONSIDÉRANT que la direction des Services urbains recommande au conseil municipal d'octroyer le contrat à l'entreprise Groupe Agritex inc. avec l'option de la garantie prolongée complète de 48 mois et du balai rotatif;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Groupe Agritex inc., au montant de 59 559,35\$;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Groupe Agritex inc. un montant maximal de 59 559,35 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 59 559,35 \$ taxes incluses, lequel est remboursable sur cinq ans jusqu'à paiement complet.

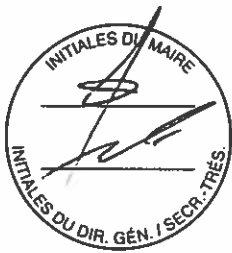
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-448

### APPEL D'OFFRES 2018-001-TP – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE SURVEILLANCE DES TRAVAUX – RUE LEGAULT

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres 2018-001-TP afin d'octroyer à une firme d'ingénierie le contrat pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet de réfection des infrastructures de la rue Legault;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a procédé à l'analyse des trois soumissions déposées tel que ci-après décrit:



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution  
ou annotation

Soumissionnaire	Pointage intérimaire	Offre de prix (taxes incluses)	Pointage final	Rang
Groupe Civitas inc.	78,5%	38 804,06 \$	33,12	1
Groupe D.G.S. Experts-Conseils	75%	52 095,17 \$	23,99	2
Comeau Experts- Conseils	74,25%	53 520,86 \$	23,22	3

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au conseil municipal d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le pointage final le plus élevé, soit le Groupe Civitas inc. pour un montant total de 38 804,06 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la lettre de recommandation de Vincent Lauzon, ingénieur;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
appuyé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Groupe Civitas inc. pour un montant total de 38 804,06 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Groupe Civitas inc. un montant maximal de 38 804,06 \$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-449

### APPROBATION DU BON DE COMMANDE URB-000032 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – HÉLÈNE DOYON, URBANISTE- CONSEIL INC.

CONDISÉRANT le bon de commande numéro URB-000032 relatif à l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. afin de bénéficier d'une assistance professionnelle en matière d'urbanisme au montant total de 14 946,75 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro URB-000032;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. un montant maximal de 14 946,75 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-450

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT- POLYCARPE

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 72,00 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges;



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution  
ou annotation

2018-04-451

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ POUR LE RÉSEAU BIBLIO

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit nommer un représentant auprès de Réseau Biblio afin que ce dernier puisse être informé des informations relatives au Réseau Biblio et être invité lors de réunions;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais  
ET RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Normand Vincent à titre de représentant désigné auprès de Réseau Biblio.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-452

### DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT les demandes d'aide financière reçues par la Municipalité;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité Sports, loisirs, culture et communautaire;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais

ET RÉSOLU

DE STATUER sur les demandes d'aide financière de la manière suivante :

Organisation	Demande	Valeur	Décision du Conseil
École Secondaire Soulanges	Gala Méritas	300\$	300\$ en don
Pré-Maternelle Au Pays enchanté	Location gratuite de la salle Maurice Ravary	135\$	135\$ pour la salle
	Don	600\$	600\$ en don
Centre communautaire des Aînés	Location gratuite de la salle Maurice Ravary	135\$	135\$ pour la salle
Paroisse Notre- Dame-des-Champs	Location gratuite de la salle Maurice Ravary	135\$	135\$ pour la salle
Société d'histoire et de généalogie	Don	200\$	200\$ en don
Musée Régional de Vaudreuil-Soulanges	Adhésion corporative	50\$	50\$ en don
Le Centre de femmes à la moisson	Billet/Journée spaghetti	24\$	24\$ (pour 2 billets)
Fondation du CSSS de Vaudreuil- Soulanges	Billet/Salon des Vins	150\$	150\$ en don
Répît le Zéphir	Don	200\$	200\$ en don
Association des gens d'Affaires de Soulanges	4 Billets de Golf	125\$ / billet	500\$
Fondation cardio- vasculaire de Valleyfield et du Suroit	Prix de présence souper Stéphane Lanthier	245,99\$	245,99\$ pour un prix de présence
Collège de Valleyfield	Projet Afrique du Sud (Marie-Laure Bourgon)	100\$	100\$ en don



N° de résolution  
ou annotation

2018-04-453



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE**

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière pour la Fête Nationale;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
Appuyé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au Programme d'aide financière pour la Fête Nationale ;

D'AUTORISER le directeur des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-04-454

**DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS « EN MONTÉRÉGIE, ON BOUGE »**

CONSIDÉRANT le programme d'assistance financière aux initiatives locales d'activités physiques et de plein-air de Loisir et sport Montérégie;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au programme d'assistance financière aux initiatives locales d'activités physiques et de plein-air;

D'AUTORISER le directeur du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-455

**DEMANDE DE SUBVENTION - SEMAINE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS**

CONSIDÉRANT le programme *Mai : Mois de l'arbre et des forêts* de l'organisme Club des 4-H;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
appuyé par le conseiller Normand Vincent  
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande de subvention au programme *Mai : Mois de l'arbre et des forêts*;

D'AUTORISER le directeur du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-456

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SOULANGES**

CONSIDÉRANT que l'Association du hockey mineur de Soulanges a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des loisirs, sports, culture et vie communautaire;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
appuyé par le conseiller François Perreault  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 1 344,64 \$ à l'Association du hockey mineur de Soulanges pour la consommation de divers produits de bière au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 01-234-70-012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-457

### AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 114-2012-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 114-2012

Un avis de motion est donné par le conseiller François Lalonde à l'effet que le *Règlement 114-2012-03* sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement 114-2012-03 en indiquant qu'il vise à abroger l'article 3,7 du *Règlement de construction* de la Municipalité interdisant l'installation d'une porte ou d'une fenêtre si le seuil inférieur de la porte ou la fenêtre se situe sous le niveau de la rue.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le premier projet de règlement 114-2012-03 en application de l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 114-2012-03 en application de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller Normand Vincent,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le premier projet de règlement 114-2012-03 modifiant le règlement de construction numéro 114-2012 afin de retirer l'exigence relative aux niveaux de certaines composantes d'une construction;

DE FIXER la date de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 114-2014-03 au lundi 14 mai 2018 à 19 heures à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-458

### AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Un avis de motion est donné par le conseiller Roger Bourbonnais à l'effet qu'un *Règlement sur la gestion contractuelle* sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement. Le maire explique notamment que le règlement remplacera la politique de gestion contractuelle et mettra à jour les diverses règles qui encadrent l'octroi des contrats par la Municipalité, mais qu'aucune modification ne sera apportée aux seuils dictant le mode de contrat applicable.



2018-04-459

N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

## DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a annoncé en mars dernier des investissements de près de 625 millions en infrastructures routières dans la région de la Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est préoccupé par les problèmes de sécurité causés par l'absence d'accotement pavé sur le chemin Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est également préoccupé par la sécurité relative à l'intersection du chemin Sainte-Catherine et de la rue Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est également préoccupé par l'état du pavage du tronçon du chemin de l'Église situé entre la rue Sainte-Catherine (pont) et le chemin Cité des Jeunes;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
appuyé par le conseiller Normand Vincent,  
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- de paver les accotements du chemin Sainte-Catherine;
- de procéder aux modifications nécessaires afin de rendre l'intersection du chemin Sainte-Catherine et de la rue Sainte-Catherine plus sécuritaire;
- de repaver le tronçon du chemin de l'Église situé entre la rue Sainte-Catherine (pont) et le chemin Cité des Jeunes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### PAROLE AUX CONSEILLERS

- M. François Lalonde :
  - tonte de gazon;
  - remerciements à Mme Anne-Marie-Duval;
  - emprunts de la Municipalité.

### PAROLE AU MAIRE

- Décès de M. Maurice Ravary.
- Début des travaux d'ingénierie sur la rue Legault.
- Inscriptions pour le camp de jour.
- Nuisances.
- Coupe de gazon et propreté.
- Pensée pour M. Rénald Cadieux.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Charrue municipale.
- Frais pour les permis.
- Frais pour le bac brun.
- Coupe de gazon et propreté des terrains.
- Numéro d'employé.
- Aide financière à l'Association du hockey mineur.
- Accotement du chemin Sainte-Catherine.
- Nettoyage des cours d'eau.
- Situation de l'aréna.
- Bac brun – cueillette et disposition.
- Abattage des arbres.
- Taxation relative aux égouts.
- Personnel de la Municipalité.



N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 05 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller François Perreault,  
appuyé par le conseiller François Lalonde  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 9 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Le maire

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que  
la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par  
moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142(2)  
du *Code municipal*